

## Réunion du conseil Municipal du lundi 18 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit mars, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie de Béville-le-Comte à 19h30, sous la présidence de Monsieur Eric SEGARD, Maire.

Conseillers présents : M. Ségard, Mme Vérité, Mme Lamarque, M. Bezaud, M. Fleury, M. Gehan, Mme Patuel, M. Maïa, M. Lorenc, Mme Leclerc, Mme Turlin

Conseillers absents : M. de Rougé (pouvoir à Mme Vérité), M. Leblond, Mme Oury (pouvoir à M. Ségard), Mme Hugot

Secrétaire de séance : M. Gehan

1/ Budget principal : compte administratif 2018, compte de gestion 2018, budget primitif 2019, affectation du résultat 2018 :

Le budget primitif 2019 est soumis au vote avec la reprise des résultats de l'exercice 2018.

Dépenses de fonctionnement	Compte administratif 2018	Budget primitif 2019
011 – charges à caractère général	236 344.29	225 000
012 – charges de personnel	282 173.20	300 000
014 – atténuations de produits	42 694.34	350
65 – autres charges de gestion courante	417 262.05	418 030
66 – charges financières	14 403.94	15 000
67 charges exceptionnelles		1 000
022 – dépenses imprévues		60 000
Total dépenses réelles de fonctionnement	992 877.82	1 019 380
023 – virement à la section d'investissement		381 247.95
042 – opérations de transfert entre sections	231 452.23	12 750
Total	1 224 330.05	1 413 377.95

Les dépenses réelles de fonctionnement de 2018 ont augmenté d'environ 5 600 € par rapport à 2017.

La participation au SIRP représente l'un des principaux postes de dépenses (268 620 € en 2018).

Recettes de fonctionnement	Compte administratif 2018	Budget primitif 2019
013 – atténuations de charges	5 215.90	5 000
70 – produits des services, du domaine et ventes diverses	17 452	16 450
73 – impôts et taxes	835 933	853 992
74 – dotations, subventions et participations	238 778.69	182 700
75 – autres produits de gestion courante	25 863.45	20 000
76 – produits financiers	3.08	0
77 – produits exceptionnels	214 490.55	10 000
Total recettes réelles de fonctionnement	1 337 736.67	1 088 142
002 – résultat de fonctionnement reporté		325 235.95
042 – opérations d'ordre de transfert entre sections	21 655.35	
Total	1 359 392.02	1 413 377.95

Les recettes réelles de fonctionnement 2018 sont en hausse d'environ 223 000 € par rapport à 2017. Cette hausse est liée en grande partie à la vente du presbytère.

Les taxes locales (taxes foncières et taxe d'habitation) représentent 49.4% des recettes de fonctionnement en 2018 (soit 661 363 €).

Le montant des dotations de l'Etat pour l'année 2019 n'est pas encore connu ; le montant total devrait être en légère hausse. En 2018, le montant total des dotations de l'Etat était de 112 883 € (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale et dotation nationale de péréquation).

Dépenses d'investissement	Compte administratif 2018	Budget primitif 2019
20 – immobilisations incorporelles		
204 – subventions d'équipement versées	7 811.19	20 000
21 – immobilisations corporelles	228 592.62	281 997.95
23 – immobilisations en cours	37 336.50	80 000
16 – emprunts et dettes assimilées	54 855.04	57 000
020 – dépenses imprévues		33 000
Total dépenses réelles d'investissement	328 595.35	471 997.95
040 – opérations d'ordre de transfert entre sections	21 655.35	
041 – opérations patrimoniales	42 000	
001 – solde d'exécution de la section d'investissement		74 126.53
Total	392 250.70	546 124.48

Les principaux investissements prévus en 2019 sont les suivants : des travaux de mise aux normes au stade de football (main courante, buts), l'achèvement des travaux du clocher, la réfection de la toiture de la mairie, des travaux de voirie (chemin du Portillon, rue Emile Milochau), la mise en place d'éclairages au niveau de passages piétons.

Recettes d'investissement	Compte administratif 2018	Budget primitif 2019
13 – subventions d'investissement	22 831	30 000
16 – emprunts et dettes assimilées		
10 – dotations, fonds divers et réserves	21 840.94	18 000
1068 – excédents de fonctionnement capitalisés	71584.60	74 126.53
024 produits des cessions		30 000
Total recettes réelles d'investissement	116 256.54	152 126.53
021 – virement de la section de fonctionnement		381 247.95
040 – opérations d'ordre entre sections	231 452.23	12 750
041 – opérations patrimoniales	42 000	
Total	389 708.77	546 124.48

Les résultats d'exécution du budget principal sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de clôture 2017	335 885.11	-71 584.60
Résultat exercice 2018	135 061.97	-2 541.93
Résultat de clôture 2018	399 362.48	-74 126.53

Le déficit de la section d'investissement (74 126.53 €) est inscrit en dépenses d'investissement (compte 001 – solde d'exécution de la section d'investissement).

L'excédent de fonctionnement est affecté en section d'investissement pour couvrir le déficit d'investissement (74 126.53 € au compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisés). Le solde de l'excédent de fonctionnement (325 235.95 €) est repris en section de fonctionnement (compte 002 – résultat de fonctionnement reporté).

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2018, le compte administratif 2018 et le budget primitif 2019 voté avec reprise des résultats.

## 2/ Taux d'imposition 2019, subventions aux associations :

Les recettes fiscales prévisionnelles 2019, avec des taux d'imposition constants, sont de 679 643 € (part communale des taxes foncières et de taxe d'habitation). En 2018 le produit fiscal s'élevait à 661 363 €.

Le dégrèvement de la taxe d'habitation sur les résidences principales mis en place à compter de 2018 sera de 65% en 2019 (30% en 2018). L'Etat compense le dégrèvement sur la base des taux appliqués en 2017.

Les taux d'imposition communaux n'ont pas été modifiés depuis 2016.

Taux taxe d'habitation	19.02%
Taux taxe foncier bâti	29.76%
Taux taxe foncier non bâti	35.60%

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition inchangés en 2019.

Le Conseil municipal décide à la majorité (1 voix contre, 2 abstentions) d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2019 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Subventions aux associations	
FEP	4500
Foot	2500
Comité des fêtes	1200
Sapeurs-Pompiers	800
Pétanque	800
Tennis	600
Prévention routière	100
Farfadets	150
FNACA	150
Société archéologique d'Auneau	50
Total	10850

## 3/ Budget annexe eau et assainissement : compte administratif et compte de gestion 2018, budget primitif 2019, affectation du résultat 2018 et tarif de l'eau

Dépenses d'exploitation	CA 2018	BP 2019
011 – Charges à caractère général		10 000

66 – charges financières	28 508.08	30 000
Total dépenses réelles de fonctionnement	28 508.08	40 000
68 – dotations aux amortissements	29 458.39	30 000
023 – virement à la section d'investissement		626 155.45
Total	57 966.47	696 155.45

Recettes d'exploitation	CA 2018	BP 2019
70 – ventes d'eau	145 183.22	140 000
74 – subventions d'exploitation	11 144.91	11 000
77 – produits exceptionnels		
Total recettes réelles de fonctionnement	156 328.13	151 000
042 – amortissement des subventions	7 015.31	10 000
002 – résultat de fonctionnement reporté		535 155.45
Total	163 343.44	696 155.45

Dépenses d'investissement	CA 2018	BP 2019
16 – capital des emprunts	63 920.21	65 000
20 – immobilisations incorporelles		
21 – immobilisations corporelles	5 868	10 000
23 – immobilisations en cours	30 573.75	631 155.45
Total dépenses réelles d'investissement	100 361.96	706 155.45
040 – amortissement des subventions	7 015.31	10 000
Déficit d'investissement reporté – D001		2 819.47
Total	107 377.27	718 974.92

Recettes d'investissement	CA 2018	BP 2019
10 – dotations, fonds divers et réserves		2 819.47
13 – subventions d'investissement	9 528	60 000
Total recettes réelles d'investissement	9 528	62 819.47
040 – amortissement des immobilisations	29 458.39	30 000
021 – virement de la section d'exploitation		626 155.45
Total	38 986.39	718 974.92

Les résultats d'exécution du budget annexe sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de clôture 2017	432 597.95	65 571.41
Résultat exercice 2018	105 376.97	-68 390.88
Résultat de clôture 2018	537 974.92	-2 819.47

Le déficit de la section d'investissement (2 819.47 €) est inscrit en dépenses d'investissement. Ce déficit est couvert par l'inscription de 2 819.47 € en recettes d'investissement au compte 1068. Le solde de l'excédent de fonctionnement est inscrit en recettes de fonctionnement (535 155.45 €).

Projets de travaux 2019 : rénovation réseau d'eau potable (1<sup>ère</sup> tranche) et travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement (les études ont été réalisées en 2018).

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2018, le compte administratif 2018 et le budget primitif 2019 voté avec reprise des résultats.

La part communale du tarif de l'eau et de l'assainissement est inchangée depuis 2014. Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs (eau : 1.32 €/m<sup>3</sup>, assainissement : 0.99 €/m<sup>3</sup>).

#### 4/ Questions diverses

Question de Mme Patuel sur la possibilité d'aménager des chemins comme itinéraires de promenade.

#### Agenda :

- Mardi 19 mars – commémoration à Léthuin organisée par la FNACA
- Lundi 25 mars – réunion du CCAS (vote du budget)
- Samedi 6 avril – inauguration salon du livre enfance jeunesse à la mairie
- Mercredi 8 mai – cérémonie du 8 mai avec la participation des correspondants allemands des élèves de CM2 – concert de l'école de musique de Sours.

M. SEGARD

M. BEZAUD

MME VERITE

MME LAMARQUE

M. FLEURY

M GEHAN

MME PATUEL

M. MAÏA

M. LORENC

MME LECLERC

MME TURLIN